

**Etudier l'influence des pratiques sportives
sur l'intégration sociale en quartiers « sensibles » (ELIPSIS)
(ANR-15-CE28-0001-01)**

Résumé du projet en français

Roubaix est une ville pauvre. Avec 45% de sa population sous le seuil de pauvreté, elle est même la plus pauvre de France. Plus d'un actif sur 4 y est au chômage (au sens du recensement, en 2011, 29,9% de la population des 15-64 ans est sans emploi). Près d'un adulte sur trois est allocataire du revenu de solidarité active. Sa population connaît un accès à la propriété immobilière bien en dessous de la moyenne nationale (36,7% à Roubaix contre 57,8 pour la France métropolitaine) et contribue peu à l'impôt (plus de deux foyers sur trois sont non imposables). Dans l'académie de Lille, qui regroupe le plus grand nombre d'établissements scolaires inscrits dans le programme « réseau REP+ » du ministère de l'Education Nationale, Roubaix est la commune la plus représentée. Sa population est peu diplômée (35,5% de la population de 15 ans et plus non scolarisée n'est titulaire d'aucun diplôme, soit plus du double de la moyenne métropolitaine). Ainsi, on peut dire de cette commune, qu'elle concentre de nombreux indicateurs d'un territoire socialement fragilisé. Plus de trois quarts de ses quartiers figurent dans la liste des zones urbaines sensibles telles que le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports les définit. Roubaix a aussi été retenue parmi les Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP) du Ministère de l'Intérieur qui y qualifie la délinquance « d'importante ». Notons enfin que la ville est une terre d'immigration : le taux de roubaisien-ne-s né-e-s à l'étranger, de nationalité étrangère, est plus de deux fois supérieur à la moyenne en France (19,3% contre 8,7%). Roubaix se présente comme un quasi modèle des espaces de relégation urbains. La ville incarne le "type idéal" de la « zone sensible », qu'il s'agisse de niveau de formation, de revenu, d'activité professionnelle, de délinquance. Se dessinent ainsi, les frontières d'un espace qui apparaît comme un défi à l'intégration sociale. Nous nous proposons donc d'aborder cette question, centrale dans les axes 2 et 4 du défi 8, « Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives », en adoptant une entrée par le territoire. En empruntant aussi une voie originale : celle de la participation aux activités physiques et sportives et de son influence sur quelques dimensions de l'intégration sociale (cursus de formation, insertion professionnelle et participation à la délinquance). Plusieurs raisons président à ces choix. Les pratiques sportives sont fréquemment pensées et mobilisées comme un outil des politiques de la ville et des politiques d'intégration. Le sport, par les valeurs qu'il est supposé porter, constituerait un media éducatif de premier ordre. La reconfiguration des périmètres ministériels de 2014, "range" le sport dans le Ministère de la Ville (de la Jeunesse et des Sports). Les antennes régionales de ce Ministère, associent également à leur dénomination l'idée de cohésion sociale (DRJSCS – Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Il est pourtant difficile de reconnaître au sport, a priori et définitivement quelques vertus d'intégration. Et rares sont les études qui posent le problème en ces termes. Plus précisément, si la littérature sur l'intégration par le sport est importante, l'essentiel des enquêtes traite l'objet de manière ethnographique. Nous souscrivons absolument à l'intérêt de ces travaux, mais il nous semble qu'ils manquent parfois d'un complément quantitatif. C'est justement par la combinaison des méthodes que nous souhaitons contribuer à la connaissance sociologique sur la question. Car l'une de difficultés majeure repose sur notre volonté de mesurer l'influence de la pratique sportive (et non d'autres variables) en dehors du sport. Et cela constitue, nous semble-t-il, un autre point obscur de la production scientifique sur la question.

Objectifs globaux, verrous scientifiques/techniques

Plusieurs objectifs président à ce projet. Le premier consiste à produire de la connaissance.

Eprouver autrement l'influence des pratiques sportives sur l'intégration sociale. Outre l'apport heuristique de cette entreprise, nous souhaitons pouvoir contribuer à substituer aux positions de principe associant sport et intégration, une posture construite par l'examen rigoureux de la question méthodiquement soumise à l'épreuve des faits. L'un des enjeux consiste donc à identifier les conditions de mise en place de ces pratiques et leurs effets. En sortant d'une lecture monolithique du sport et de l'intégration, nous saurons identifier les situations favorables, sans influences ou défavorables. Ce faisant, ce projet constituera une ressource pour orienter les politiques d'éducation et d'intégration par le sport (notamment là où elles sont particulièrement nécessaires), non pas seulement dans le sport, mais véritablement par le sport. En ce sens, on peut dire que l'enjeu de ce travail consiste à repérer et à préciser ce qui pourrait faire office de contrepoids à une forte inégalité territoriale. Ces travaux pourraient également offrir des éléments de connaissances sur l'engagement dans le sport associatif dans un espace social extrêmement fragilisé : paysage des pratiques et profils des pratiquant-e-s. Tous les publics ne sont certainement pas semblablement concernés par les pratiques sportives. Les appartenances sociales conditionnent vraisemblablement les modalités d'engagement (nous prêterons une attention particulière aux populations dont on sait qu'elles peuvent faire l'objet de discriminations : les femmes, les étranger-e-s, les immigré-e-s, les plus pauvres, les résident-e-s de quartiers stigmatisés). Il y a là un enjeu fort, puisqu'en dépit de tous les handicaps que cumule la commune étudiée, son tissu associatif (sportif notamment) est vivace. Il se présente ainsi comme un relai et donc un levier important. Nous souhaitons pouvoir fournir un point d'appui pour l'élaboration de politiques publiques raisonnées, la mise en place de « bonnes pratiques » dans les associations, le recours aux pratiques sportives dans le cadre scolaire ou de l'aide à l'insertion professionnelle. Car sans présager des effets des pratiques sportives sur l'intégration, on ne peut que convenir du fait que, compte tenu de sa popularité et de sa distribution sur le territoire, l'activité sportive présente un fort potentiel.

Pour atteindre ces objectifs, il nous faudra déjouer quelques obstacles prenant la forme de verrous scientifiques et techniques. La première difficulté tient à la nature même de notre questionnement : étudier l'influence d'une pratique sociale sur d'autres domaines de l'existence (en neutralisant donc les "variables parasites"). C'est par la combinaison des techniques et l'étude de terrains complémentaires que nous pensons pouvoir relever ce défi. Nous ferons ainsi varier les niveaux d'échelle d'observation, macrosociologique et microsociologique pour les articuler. La dite articulation (entre micro et macro, qualitatif et quantitatif), qui se présente comme un autre verrou scientifique, sera permise par la circonscription des enquêtes à un même territoire et la participation de chacun des contributeurs à plusieurs tâches. Nous observerons en fait le même terrain, en faisant varier la hauteur et la profondeur de champ. Cela implique de maîtriser les différentes techniques d'enquêtes mobilisées. Techniques qui posent aussi quelques problèmes relatifs notamment à la collecte des datas: pour l'accès aux terrains (ceux en particulier de l'illégalité), les modes d'administration des questionnaires (pour interroger des sujets "sensibles"), l'accès aux populations peu visibles (les femmes ethnicisées les plus pauvres notamment), le suivi de cohorte... C'est par les compétences complémentaires des membres d'ELIPSIS, par les échanges, les apports de conférenciers invités et les soutiens locaux que nous nous attèlerons à forcer les verrous.

Programme de travail

Le programme ELIPSIS repose sur la collaboration des membres de *l'Atelier Sherpas*, composante d'un laboratoire créée en 2015 (URePSSS, EA 7369). Sept maîtres de conférences et 2 doctorants sont impliqués. Le programme se compose de 4 tâches principales. Elles se distribuent dans le temps et sont largement liées. La première phase,

monographique, consiste à brosser un portrait précis du territoire étudié. Cela constitue une base de connaissances pour gagner le terrain scientifiquement et empiriquement. Des sources multiples sont mobilisées pour développer cette photographie sociale de Roubaix. Parmi les données collectées : celles produites par l'INSEE, les statistiques de la délinquance des services du Ministère de l'Intérieur, les informations collectées au commissariat de police de la ville, les informations disponibles dans les établissements scolaires, les données compilées par les services municipaux et sociaux, les archives des instances sportives et des politiques locales d'intégration par le sport. C'est sur le socle de la tâche 1 que nous pourrions développer le second temps de l'enquête : une grande enquête auprès d'un échantillon le plus large possible de la population roubaisienne considérée (2000 personnes environ). Nous chercherons à identifier et mettre en perspective ampleur et modalité des pratiques sportives d'un côté, dimensions de l'intégration que nous avons retenues de l'autre (carrière scolaire, insertion professionnelle et rapport à la délinquance). À ces premiers volets de caractérisation à dominante quantitative, s'ajoute un second versant de l'enquête s'appuyant sur des méthodes plus qualitatives. Sur le modèle de la « Grounded Theory » (Glaser et Strauss), c'est par la combinaison des techniques et la multiplication des datas que nous pensons pouvoir théoriser. La troisième tâche se décline en 5 volets d'enquêtes focalisés sur différentes dimensions de l'intégration. Il sera question :

- d'étudier le destin scolaire d'une cohorte de lycéens inscrits en section sportive, pour repérer les incidences de ce cursus particulier (porté par Nathalie Jelen),
- d'engager une sociologie de l'action publique pour comprendre l'articulation locale entre politique sportive et visées d'intégration sociale (Loïc Sallé),
- de mener l'enquête dans les clubs sportifs pour identifier les façons de faire, les ambitions éducatives et ce qu'elles fabriquent. Pour poser surtout un regard appuyé sur la figure de l'entraîneur dans sa dimension d'éducation au respect de normes sportives et extra-sportives (Jean Bréhon, Hugo Juskowiak et Loïc Sallé)
- d'interroger les effets de l'accès au haut niveau sportif en termes de capitaux, de ressources, d'opportunités, et de sorties de "carrière". Ce travail se décline de manière synchronique, en interrogeant des sportifs contemporains de diverses disciplines (Hugo Juskowiak) et de manière diachronique en inscrivant le questionnement dans une perspective historique centrée sur les footballeurs roubaisiens ayant évolué dans l'élite du football, dès années 50 à nos jours (porté par Stanislas Frenkiel, avec Nicolas Penin),
- d'observer les lieux de pratiques sportives exclusivement réservés aux femmes pour en mesurer les effets et les formes d'intégration (Cindy Louchet)

Enfin, la quatrième tâche du programme ELIPSIS, dans une perspective ethnographique, se fixe sur les « poches de délinquances ». Il nous appartiendra d'identifier ces zones qui concentrent la délinquance et d'y travailler spécifiquement. Nous voulons procéder à rebours : en entrant par les territoires qui semblent présenter une forme de crise de l'intégration pour déconstruire d'abord cette lecture normative de l'intégration (par la mise au jour d'autres formes de solidarités, soutiens et ressources) et saisir la place et les effets des activités physiques dans ces espaces sociaux. Nous voulons comprendre ainsi comment les pratiques sportives pourraient influencer sur les carrières délinquantes, c'est-à-dire sur une autre dimension de l'intégration (Nicolas Penin).

Retombées scientifiques, techniques, économiques...

Les retombées du projet ELIPSIS pourront prendre corps dans plusieurs domaines: celui de la communauté scientifique, celui des acteurs concernés par les problématiques d'intégration par le sport, celui des formations en lien avec le projet. Dans le domaine scientifique, les connaissances produites pourront éclairer des points obscurs de la recherche. Les effets des pratiques sportives en dehors du sport sont peu connus. Ce programme doit permettre

d'identifier les conditionnalités des effets "intégrateurs" du sport mis en perspective avec quelques dimensions de l'intégration. D'un point de vue technique, nous pourrions alimenter les débats sur les enquêtes de délinquance autoreportée par le retour critique que nous ne manquerons pas de poser sur l'enquête. Nous pourrions également apporter une contribution à la réflexion sur les moyens et les apports de l'articulation des enquêtes et techniques d'enquêtes dans la théorisation. La particularité d'une entrée par un territoire strictement circonscrit pourrait présenter, sur ce point, un apport intéressant. Ces retombées escomptées passent évidemment par la diffusion, aussi large que possible des résultats produits. L'ampleur du projet pour une jeune équipe comme la notre, pourrait justement permettre de doper notre production, quantitativement grâce à l'émulation créée par un projet collectif et fédérateur et surtout qualitativement par la mise en relation réfléchie de nos complémentarités. Ce gain qualitatif pourrait se traduire par un accès aux meilleures revues de nos disciplines et par une ouverture plus marquée vers les supports de publication internationaux. Nous organiserons également une manifestation scientifique pour présenter nos travaux, mais surtout pour les faire dialoguer avec d'autres chercheuses et chercheurs, ainsi que d'autres terrains d'enquêtes (Français et internationaux). Cette manifestation scientifique permettra aussi de mixer les publics : scientifiques, pouvoirs publics, dirigeants associatifs, cadres scolaires... C'est une autre perspective d'exploitation des résultats à laquelle nous tenons : faire sortir les connaissances produites des murs de l'Université et viser les acteurs de terrain. Car le sens premier et le cœur de ce programme sont liés à son ambition de contribuer au changement social là où se concentrent les inégalités. Alors si le chercheur perd la main lorsqu'il s'agit de mise en place des programmes d'intervention, nous pensons qu'il lui appartient de diffuser ses travaux jusqu'à ceux qui pourraient s'en emparer et les relayer. C'est à ce prix que nous pouvons espérer de véritables retombées sociales. Celles-ci pourraient permettre d'identifier de "bonnes pratiques" et de s'en inspirer, de repérer au contraire ce qui participe à produire des désordres, d'ajuster les politiques publiques en matière d'intégration par le sport et donc, de les rendre plus efficaces. Et parce qu'elles reposent sur le tissu associatif local, ces "politiques de l'intégration" pourraient être effectivement supportées par les habitants de territoires qui cultivent la distance avec la plupart des modes d'engagement politiques et autres institutions.

Enfin, ce travail pourrait contribuer à la formation des éducateurs concernés par l'utilisation du sport comme média éducatif. Les étudiants inscrits dans les formations universitaires en STAPS sont évidemment concernés. Qu'ils deviennent entraîneurs, éducateurs spécialisés, ou enseignants d'EPS, ces futurs "éducateurs" sont autant de relais que nous pourrions former. L'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, dans laquelle nous intervenons parfois, offre également un espace de formation des cadres du ministère de la justice. Cette dimension "formation" se présente ainsi comme un puissant levier, le plus puissant ici, puisqu'il nous permet de toucher celles et ceux qui pourront traduire en actes, ce que nous produisons par la recherche.